Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 14 (1938-1939)

Heft: 23

Artikel: Le 1er août du mitrailleur Veillon

Autor: Kohler, P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-710211

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Offiziersschulen.

Infanterie: vom 21. Aug.—18. Nov., Zürich.
Leichte Truppen: vom 1. Sept.—29. Nov., Bern.
Flieger- und Fliegerabwehrtruppen: vom 7. Aug.—18. Nov., Dübendorf.
Genietruppe: vom 7. Aug.—4. Nov., I. Teil Brugg, II. Teil Thun.
Sanitätstruppe: vom 14. Aug.—7. Okt., Basel.

Schießkurs

Artillerie: Sch.Mot.Kan. für Hauptleute und Oberleutnants vom 21. Aug. bis 2. Sept., Andermatt.

Unteroffiziersschule

Sanität: Gefreitenschule vom 14. Aug.—2. Sept., Genf.

Wiederholungskurse.

2. Division: Inf.Rgt. 13 vom 21. Aug.—9. Sept.
Sap.Bt. 2 vom 21. Aug.—9. Sept.
San.Kp. I/2 vom 21. Aug.—9. Sept.
3. Division: Geb.Inf.Rgt. 15 vom 21. Aug.—9. Sept.
F.Art.Abt. 7 vom 21. Aug.—9. Sept.
San.Kp. III/3 vom 21. Aug.—9. Sept.
Vpf.Kp. 3 vom 21. Aug.—9. Sept.
Geb.Br. 10: Geb.Inf.Rgt. 5 vom 21. Aug.—9. Sept.
Mot.Rdf.Kp. 10 vom 21. Aug.—9. Sept.
Rdf.Kp. 40 Lw. vom 21. Aug.—9. Sept.
Mot.Jk.Kp. 10 vom 21. Aug.—9. Sept.
Mot.Kan.Abt. 26 vom 21. Aug.—9. Sept.
Geb.Sap.Kp. 10 vom 21. Aug.—9. Sept.
Mot.Tg.Kp. 21 Lw. vom 21. Aug.—9. Sept.
Geb.San.Kp. II/10 vom 21. Aug.—9. Sept.
Vpf.Kp. 9 und 10 vom 21. Aug.—9. Sept.
Armeekorpstruppen: 1. A.K. L.Br. 1 vom 21. Aug.—9. Sept.
F.Hb.Abt. 43 vom 21. Aug.—9. Sept.
Mot.Tg.Kp. 21 vom 21. Aug.—9. Sept.
9. Division: Geb.Mitr.Abt. 2 vom 14. Aug.—2. Sept.
Mot.Mitr.Kp. 9 vom 7.—26. Aug.
Armeekorpstruppen: 2. A.K. Sch.F.Hb.Rg. 24 vom 21. Aug.—9. Sept.
Sch.Mot.Kan.Abt. 15 vom 18. Aug.—6. Sept.
6. Division: Kp. III/98 vom 28. Aug.—16. Sept.
Inf.Rgt. 26 vom 21. Aug.—9. Sept.
F.Art.Abt. 18 vom 21. Aug.—9. Sept.
Sap.Kp. I/6 vom 21. Aug.—9. Sept.
Tg.Kp. 6 vom 21. Aug.—9. Sept.
Vpf.Kp. 6 vom 21. Aug.—9. Sept.
7. Division: Sch.Mot.Kan.Abt. 7 vom 21. Aug.—9. Sept.
Geb.Br. 12: Geb.San.Kp. I/12 vom 28. Aug.—16. Sept.
Geb.San.Kp. II/12 vom 28. Aug.—16. Sept.
Chir.Amb. III/12 Lw. vom 28. Aug.—16. Sept.
San.Kol. IV/12 Lw. vom 28. Aug.—16. Sept.
San.Kol. V/12 Lw. vom 28. Aug.—16. Sept.
Armeekorpstruppen: 3. A.K. Pont.Bat. 3 vom 14. Aug.—2. Sept.
Armeetruppen: Fl.Abt. 4 vom 28. Aug.—16. Sept.
Fl.Abt. 15 vom 18. Aug.—16. Sept.
Geb.Tr.Kol. I/1 vom 21. Aug.—9. Sept.
Geb.Tr.Kol. VIII/1 vom 21. Aug.—9. Sept.
Geb.Tr.Kol. VI, VII, VIII, IX, X/4 vom 28. Aug.—16. Sept.
Geb.Tr.Kol. II, III, IV/5 vom 21. Aug.—9. Sept.
Geb.Tr.Kol. V/6 vom 21. Aug.—9. Sept.
Territorialtruppen:
Ter.Bat. 152, 153, 184, 186 vom 7.—12. Aug.
Ter.Bat. 172, 173, 177, 178, 192 vom 14.—19. Aug.
Ter.Bat. 156, 157 vom 21.—26. Aug.
Ter.Bat. 164, 165, 193 vom 28. Aug.—2. Sept.
Ter.Füs.Kp. 5 vom 7.—12. Sept.
Ter.Füs.Kp. 21 vom 7.—12. Sept.
Cp.ter.fus. 21 vom 28. Aug.—2. Sept.
Ter.Mitr.Kp. 5 vom 7.—12. Sept.
Cp.ter.mitr. 21 vom 28. Aug.—2. Sept.
Ter.Mitr.Kp. 23 vom 7.—12. Sept.

Le 1er août du mitrailleur Veillon

Les mobs 1914—1918 racontées par nos soldats

I.

Il faut savoir que Veillon fréquentait Lucie Regamey. Lucie, avec ses cheveux frisottants et son petit rire, aimait bien Veillon, mais elle ne recevait pas mal Grandjean, le dragon. Grandjean était riche, et les filles admirent les dragons. Veillon, qui ne pouvait pas se payer un cheval, avait fait son école de recrues à Lausanne dans l'infanterie. En sortant de l'école, il était parti rejoindre à la frontière d'Alsace son bataillon mobilisé. Lucie lui écrivait quelquefois une carte. Elle ne parlait pas de Grandjean, mais Veillon ne pensait jamais à Lucie sans songer, en serrant les poings, que Grandjean pouvait la voir tous les jours.

Un matin, le lieutenant demanda qui voulait passer aux nouvelles compagnies de mitrailleurs régimentaires. Veillon se trouvait bien au bataillon. Mais il savait que les mitrailleurs portent sur leur vareuse des pattes de drap rouge et qu'ils ont des chevaux dans leur colonne. Un mitrailleur, cela doit plaire aux filles autant qu'un dragon. Et pour plaire à Lucie, Veillon devint mitrailleur.

II.

L'instruction de sa compagnie était déjà bien avancée. Il eut de la peine à se mettre au pas. Les pires journées de l'école de recrues étaient calmes et faciles en comparaison de ce service-là. Gymnastique et maniement d'armes, école de pièce et service de parc, courses, tirs et théories; de l'aube à la nuit, peu de répit; discipline de fer et punitions. Ereinté par sa première semaine, Veillon passa son premier dimanche au clou, pour être arrivé sur les rangs avec une demi-seconde de retard. Mais il se reposa aux arrêts et ce dimanche lui fut doux, car il avait reçu le samedi soir une carte de Lucie qui disait: « Je me demande si les mitrailleurs ont un joli uniforme! »

La compagnie était commandée par un premier-lieutenant dont on disait du mal le soir, à la pinte, mais que beaucoup de ses hommes admiraient secrètement. Grand, large d'épaules, avec des lunettes rondes et une figure rasée, il ne parlait guère, ne se fâchait presque jamais et menait sa compagnie par gestes de la main et par coups de sifflet. Il avait la passion des alignements et du pas de course. Levé avant ses officiers, il faisait faire à sa troupe une demi-heure de pas de gymnastique avant déjeuner; sabre au côté, képi en tête, il courait le premier, et les hommes suivaient, en manches de chemise.

Veillon, à la pinte, ne disait pas de mal du premier-lieutenant, mais il avait peur de lui et, les jours de fatigue et d'agitation, il le détestait dans son cœur. Les lieutenants étaient moins durs, mais moins calmes que le chef. Ils punissaient moins, mais ils grondaient et menaçaient souvent. Les retardataires et les maladroits étaient avertis chaque jour que, s'ils ne se donnaient pas plus de peine, on les mettrait « dedans » pour le premier août.

Le chef de compagnie avait résolu que le premier août serait magnifique. La compagnie marchait comme un automate bien réglé; elle aurait, pour fêter la partie, un tonnelet de vin vaudois, un bon souper, des jeux, des chants et le feu d'artifice. Le sergent-major, étudiant en théologie, sévère à l'image de son chef, fier de son sabre et de son pouvoir, mais habitué aux fêtes d'étudiants, organisait les divertissements, avec l'aide des plus zélés et des mieux doués. Et tous se découvraient du zèle et quelques dons d'esprit, à l'approche du premier août. Veillon, cependant, restait rêveur et réservé. Il songeait à Lucie et craignait le premier-lieutenant.

III.

Un soir de la fin de juillet, il reçut une carte de Lucie. Elle parlait du dernier char de foin, enfin rentré, du ver de la vigne; elle terminait par ces mots: « Justin Grandjean m'a dit de te faire ses amitiés. » Cette phrase frappa Veillon au cœur. Il en pâlit d'inquiétude et de colère.

C'était bien la peine, vraiment, de s'esquinter à la frontière! Ah! s'il avait su, ce n'est pas lui qui se serait annoncé pour être mitrailleur. Il aurait mieux fait de se faire exempter, à la visite, en montrant au médecin son bras cassé, mal remis. Maintenant, il fallait s'éreinter tout le jour, courir, s'annoncer en hurlant, claquer les talons, faire cinquante-cinq kilomètres derrière une voiturette, comme à la dernière course, et, en récompense de tant de peines, se voir refuser un congé de deux jours par le premier-lieutenant. « Vous verrez votre

bonne amie après le service », lui avait répondu le chef de compagnie, sans sourire. Pendant ce temps, le dragon Grandjean visitait Lucie, la cajolait (ces fainéants de dragons ne sont jamais mobilisés!).

Veillon pleura la nuit, la tête sous sa couverture. Le lendemain matin, les membres lourds, l'esprit absent, il arriva en retard au rassemblement en colonne par un. Le premier-lieutenant lui dit simplement: « Veillon, vingt-quatre heures; à prendre le soir du premier août. »

IV.

Par pur hasard, le local d'arrêts, au sous-sol de la maison de commune, ouvrait par un soupirail sur la place ombragée de tilleuls, où la compagnie était rassemblée pour la fête. Dans le jour tombant, les hommes étaient assis aux tables de bois blanc. On avait amené la cuisine roulante au coin de l'église; le tonnelet de vaudois était installé sur un socle décoré de feuillage. Les officiers mangeaient et buvaient avec les mitrailleurs; le sergent-major, autoritaire mais empressé, commandait le service avec plus de succès encore qu'à l'appel principal. Le rôti était savoureux, le vin frais, le parfum des tilleuls amollissait les cœurs. Veillon, seul dans son cachot, roulait des pensées de révolte et de haine.

Lucie était donc bien bête et méchante pour se laisser courtiser par cette brute de Grandjean. Ces dragons, ils n'ont qu'à se montrer pour faire la pluie et le beau temps. C'est comme les officiers, qui recueillent tous les sourires. Et, le cou tendu, haussé vers le soupirail, Veillon voyait le premier-lieutenant vers qui deux hommes de corvée se penchaient pour lui offrir les plats ou lui remplir son verre. Il souriait ce soir, le chef, au milieu de ses hommes, qu'il avait formés d'une main dure et qui, peu à peu, conquis par son autorité calme, s'étaient attachés à lui. L'image de Grandjean se confondait maintenant dans l'esprit brisé de Veillon avec celle du chef qu'il redoutait et détestait, et il unissait dans un même sentiment d'envie et de dépit, Lucie, la bonne amie lointaine et peut-être perdue, et la patrie, la Suisse que l'on célébrait ce soir, sans lui et si près de lui.

Il s'assit. Il entendit, sans vouloir écouter, le premier-lieutenant qui parlait dans le silence rétabli. Les phrases nettes de son discours déchiraient par instant la sombre rêverie où Veillon se plongeait.

« Ils me puniront encore, cela m'est égal, je ne marcherai plus » murmurait l'amère rêverie.

« ... Elle a besoin de soldats forts et bien entraînés, disait la voix du chef. Cette Suisse que nous connaissons mieux et que nous aimons chaque jour davantage, depuis deux ans que nous travaillons en campagne pour la servir, pour la garder, notre Suisse veut que vous soyez forts, rapides et adroits. Elle veut aussi que vous la serviez de bonne volonté et de bon cœur. Elle veut l'hommage joyeux de votre temps et de votre peine ... »

« Je me f... d'elle! » articula Veillon. Il pensait à Lucie en même temps qu'à la Suisse.

« ... Je sais bien, continuait la voix, que vous faites des sacrifices. Nous savons qu'en notre absence les récoltes se rentrent moins bien, que quelques clients se détournent peut-être de nos ateliers et de nos bureaux, que nos mères, nos femmes, nos fiancées trouvent le temps long loin de nous. Mais il y a un bonheur plus grand que celui du bien-être et des affections. Citoyens, nous voulons notre patrie libre et sauvegardée. Soldats, nous sommes prêts à lui sacrifier, sans regrets, notre vie même. Sans regrets, nous apprenons ici la discipline du sacrifice ... »

La rage de Veillon était lentement tombée. Il s'étendit sur la couche de paille, respira fortement et sentit le parfum tiède des tilleuls qui pénétrait jusqu'à lui par le soupirail. La fête, au dehors, ne faisait plus qu'un bourdonnement, comme celui des abeilles, le matin, dans les arbres en fleurs. La songerie du prisonnier dériva dans une tristesse plus douce. Il songea que les sacrifices devaient avoir leur récompense, qu'on lui saurait gré, peut-être, de ce qu'il souffrait maintenant, que Lucie pourrait comprendre qu'il sacrifiait sa liberté pour la liberté de la patrie et qu'un mitrailleur, retenu des mois à la frontière par un service dont il raconterait la sévérité, balancerait finalement le prestige d'un dragon non mobilisé.

Une lueur rougeâtre et des clameurs de joie le tirèrent de son rêve. Le feu du premier août s'allumait au milieu de la place; un tourbillon d'étincelles montait entre les arbres et le toit de l'église; puis une flamme blanche jaillit du tas de bois fumeux. Le sergent-major ramassa une branche enflammée et entonna le *Cantique suisse,* battant la mesure avec son brandon. Le premier-lieutenant chantait de sa voix basse, le visage détendu et comme transfiguré. Veillon se détourna; puis il revint à la fenêtre. Quand on entonna la dernière strophe, il enleva son bonnet de police et le mit sous son bras. Malgré lui, sa voix reprit le refrain ...

V.

Le 2 août, au rassemblement du matin, le mitrailleur Veillon était sur les rangs. Il avait l'air de bonne humeur.

Sgt. *P. Kohler.*

Formation et instruction du soldat

(Suite.) Par le major Frido Barth.

(Extrait de l'ouvrage « Formation et instruction du soldat » par le major Barth. Editeur: Stämpfli & Cie., Hallerstr. 7, Berne. Prix fr. —.80.)

V. Organisation du service et du travail.

1. Du service intérieur.

Le service intérieur est le champ d'action le plus important du sous-officier. Il doit inculquer au soldat le sens de la ponctualité, de l'ordre et de la propreté.

L'idée générale qui porte à penser que le service intérieur n'a été institué que pour ennuyer les hommes est absurde et doit disparaître.

Il est nécessaire de faire une distinction très nette entre le « service intérieur instruction » et le « service intérieur personnel ».

Pendant le *service intérieur instruction,* le sous-officier explique comment les différentes parties de l'équipement doivent être entretenues. Cette démonstration sera suivie d'une instruction pratique basée sur les principes contenus dans le § IV, 1, de ce traité.

Pendant le *service intérieur personnel,* tous les hommes travaillent à exécuter, le plus rapidement possible et selon les instructions reçues, les travaux de rétablissement.

Le sous-officier surveille cette activité et fait les observations utiles à ceux qui ne procèdent pas avec ordre et méthode.

Les contrôles concernant l'ordre qui doit régner dans les chambres ne seront efficaces que s'ils sont faits à l'aide d'observations collectives selon les indications du § IV, 4, de ce traité (contrôler un objet à la fois, mais dans l'ensemble et d'un côté de la chambre).

Il n'est pas normal de descendre un paquetage mal fait en l'absence de son propriétaire. Il faut d'abord